Etudiant UPJV : Partir avec le BCI

Le programme du BCI (Bureau de coopération Interuniversitaire) est un programme d'échanges étudiants avec le Québec. Ce sont 7 universités francophones qui s'ouvrent aux étudiants de l'UPJV de la L2 jusqu'au doctorat.

Attention : ce programme n'est pas ouvert au domaine de la santé (médecine et pharmacie).

Financer sa mobilité

Préparer sa mobilité

Votre contact :
Mélanie ALVES, coordinatrice BCI
melanie.alves@u-picardie.fr

Comment candidater ?

Avant de déposer votre candidature

Un séjour d'études dans le cadre du programme BCI se prépare un an à l'avance. N'hésitez pas à vous renseigner dès le début de l'année universitaire.

Découvrir les universités partenaires de l'UPJV dans le cadre du BCI :

Universités francophones

- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue
- Université du Québec en Outaouais
- Université du Québec à Rimouski
- Université de Sherbrooke
- Université Laval
- École de Technologie Supérieure

Déposer votre candidature

Pour candidater à ce programme, vous devez :

avoir accompli votre première année de licence
posséder un très bon dossier universitaire

Calendrier et procédure de candidature

Octobre : La Direction des Relations Internationales organise une réunion d'information dans les UFR
Novembre / décembre : Vous devez élaborer avec le correspondant de votre UFR votre programme pédagogique.
Début/Mi-décembre : demandez le code d'accès à la DRI pour pouvoir préparer votre dossier de candidature en ligne.

La date limite de dépôt des dossiers complets à la Direction des Relations Internationales est fixée au 1er février (pour un séjour au 1er ou au 2nd semestre).

Il vous est possible d'obtenir une bourse pour financer votre mobilité.

DRI
11 rue des Francs Mûriers
80000 Amiens
Tél 03 22 82 72 51
Fax 03 22 82 78 59
dri@u-picardie.fr

CONTACTS

Commission Relations Internationales

Direction des Relations Internationales

Responsables de la mobilité dans les UFR